

Par des membres du collectif « *Pas de bébés à la consigne* »

**Pour l'accueil professionnel des tout-petits, il est temps de voir grand !**

Mercredi 19 mai 2010

## **Pour l'accueil professionnel des tout-petits, il est temps de voir grand !**

**Par des membres du collectif Pas de bébés à la consigne**

Que cache la déqualification croissante d'emplois de la petite enfance ? Comment expliquer la mobilisation inédite des professionnel-le-s d'accueil de la petite enfance et celle des familles ? Faciliter l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle pour les parents, tout en accueillant les bébés de façon personnalisante en crèche ou chez une assistante maternelle, cela faisait enfin consensus. Depuis cinquante ans, les bonnes fées de la psychologie, de la sociologie et de la pédagogie ont rejoint le médical pour se pencher sur le berceau des tout-petits, fondant un nouveau champ de connaissances sur les enjeux de qualité pour la garde des enfants.

Du côté des mères, des parents, lorsque le mode d'accueil de leur enfant correspond à leur sensibilité et assure à l'enfant qu'il y trouvera de quoi bien être et bien grandir, cela favorise la confiance et contribue à « se sentir bien au travail ».

L'accès à des modes d'accueil de qualité et à l'école maternelle a permis aux femmes d'entrer et de se maintenir dans le monde du travail. Du côté des bébés, les apports de la psychologie et de la psychanalyse d'enfant ont révélé la spécificité des repères relationnels des jeunes enfants. On a démontré la nécessité en crèche d'un « adulte de référence » et instauré des « périodes d'adaptation » lors des premières séparations. Tout cela en vue d'assurer une continuité psychique, base de sécurité affective au tout-petit. Celui-ci surmontera d'autant mieux des épreuves comme la séparation d'avec le milieu familial qu'il sera accompagné par des personnes compétentes, disponibles et stables, en mesure d'établir de bonnes relations avec ses parents.

C'est tout l'enjeu d'une véritable professionnalisation des accueillants : disposer de connaissances approfondies en puériculture, psychologie et pédagogie, bénéficier d'une formation permanente et s'inscrire dans un travail pluridisciplinaire.

Les études internationales convergent sur les critères de qualité d'un mode d'accueil : niveaux de qualifications professionnelles, taux d'encadrement, taille restreinte des groupes d'enfants, temps et disponibilité accordés à l'enfant et à sa famille, temps de réflexion sur les pratiques qui favorisent des relations individualisées.

Les professionnels de la petite enfance sont gagnés par la colère parce que ces fondements ne sont plus partagés par les pouvoirs publics. Le décret en préparation pour l'accueil collectif finit d'entamer une à une toutes ces avancées. Son application signifierait : plus d'enfants accueillis par moins de professionnels, moins bien qualifiés.

Il en résulterait plus de stress pour les professionnels, moins de disponibilité et d'attention, plus d'insécurité matérielle et affective pour chaque enfant. La déqualification croissante d'emplois de la petite enfance, essentiellement occupés par des femmes, apporterait un démenti cinglant aux prétendues politiques de promotion professionnelle des femmes.

D'autres décisions illustrent une politique à marche forcée vers moins de qualité : demain, des structures d'accueil collectif dénommées maisons d'assistantes maternelles pourraient déroger à toute norme de fonctionnement ; demain encore, les modes d'accueil collectifs risquent d'être inclus dans le champ de la directive européenne « services » et soumis aux règles de la concurrence qui se traduisent par moins de réglementation protectrice et moins de financements publics.

Il manque à notre pays quatre cent mille places pour l'accueil des tout-petits. Le gouvernement a prévu d'en créer deux cent mille, dont la moitié chez les assistantes maternelles et l'autre en accueil collectif. À bien y regarder, on n'accroît pas le nombre d'assistantes maternelles mais on augmente leur responsabilité en élargissant l'agrément à quatre enfants au lieu de trois, au moment où leur formation initiale pourrait se voir sacrifiée.

Pour les crèches, soixante-seize mille places sont évoquées dont quarante mille seraient magiquement obtenues en organisant un « surbooking » des structures avec 20 % d'inscrits en surnombre. La Cnaf n'a en conséquence prévu de financer que trente mille nouvelles places entre 2009 et 2012.

Quant aux jardins d'éveil nouvellement promus pour accueillir les enfants de deux à trois ans, huit mille places sont annoncées alors même que soixante-dix mille places dans cette tranche d'âge ont été perdues en école maternelle depuis dix ans. Les enseignants de maternelle ont réclamé l'arrêt des suppressions massives de postes et les moyens pour pouvoir accueillir ces enfants dans des conditions adaptées à cet âge d'entrée à l'école. Les jardins d'éveil ne bénéficieront pas d'un meilleur traitement puisque le taux d'encadrement prévu est moins favorable qu'en crèche au même âge. Beaucoup de leurre sur la quantité, beaucoup de pleurs pour la qualité ! Pourtant, tous les spécialistes signalent l'urgence de former au moins dix mille professionnels qualifiés de la petite enfance chaque année, au lieu des 3 000 prévus par le gouvernement.

Une société qui considère ses bébés, citoyens du futur, ne peut leur réserver, en guise de bienvenue, des modes d'accueil « lowcost » pour débiter dans l'existence.

La colère de la petite enfance, intelligente et déterminée, réclame une remise à plat de tous les projets d'accueil des jeunes enfants. La mobilisation des parents et des professionnels ne posera pas bagage à la consigne, elle a pris ses billets pour un plan d'urgence qui voyage loin et grand pour les petits.